



Dossier du BHI No. S3/4405

**LETTRE CIRCULAIRE 79/2009**  
**20 novembre 2009**

**SPECIFICATIONS DE L'OHI POUR LES CARTES MARINES (S-4)**  
**Sections révisées B-480 à B-499**

- Références:
1. Publication S-4 Partie B: Spécifications de l'OHI pour les cartes marines
  2. LC de l'OHI 55/2009 du 5 août 2009
  3. Résolution K2.39.2 de l'OHI - *Mandat du CSPCWG- Autorité*
  4. LC de l'OHI 23/09 du 9 avril 2009
  5. LC de l'OHI 32/09 du 12 mai 2009

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La lettre circulaire en référence 2 annonçait que le CSPCWG (Groupe de travail sur la standardisation des cartes et sur les cartes papier) avait achevé un projet de révision des spécifications pour les cartes marines B-480 à B-499 de la S-4 et que celui-ci était disponible sur le site web de l'OHI en vue d'être examiné par les Etats membres.

2. Il était demandé aux Etats membres, conformément à la référence 3, d'informer le BHI en cas d'objection à l'adoption des spécifications et des symboles nouveaux et révisés. Le Bureau tient à remercier les 24 Etats membres suivants qui ont répondu en faisant tous part de leur soutien aux propositions: Algérie, Argentine, Brésil, Canada, Danemark, Equateur, Estonie, France, Finlande, Grèce, Guatemala, Islande, Pays-Bas, Oman, Pologne, Portugal, Russie, Singapour, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Ukraine, Royaume-Uni et USA. Les spécifications révisées sont donc adoptées. Deux changements mineurs suggérés par la France ont été incorporés. Ceci vient compléter la révision approfondie de la Section B-400 sur l'hydrographie et les aides à la navigation.

3. Une nouvelle version de la S-4 (édition 3.007) est actuellement en cours de préparation par le CSPCWG. Elle comprend :

- la révision des spécifications B-480 à B-497;
- des amendements dans l'attribution des numéros INT entre les Régions D et E dans le tableau de la spécification A-204.2, comme convenu entre coordinateurs cartographiques régionaux;
- les changements à l'intitulé de la B-151, résultant de l'annulation de la Résolution technique K1.1 et de l'interruption de la publication de l'OHI M-15, annoncées par lettre circulaire en référence 4 ;
- un tableau des ZOC en B-297.9, révisé à partir du supplément 2 de l'Edition 3.1 de la S-57, annoncé par lettre circulaire en référence 5.

4. D'autres mises à jour éditoriales mineures, y compris des amendements aux références croisées en augmentation depuis la dernière révision, seront également incluses. Le numéro de la publication de l'OHI M-4 sera modifié en S-4 et les références à l'ancien Comité CHRIS seront remplacées par des références au HSSC. La nouvelle version de la S-4 sera ensuite postée sur le site web de l'OHI.

5. Le programme de travail du CSPCWG peut être consulté à partir de l'onglet « Comités et groupes de travail » du site web de l'OHI. La dernière version, récemment approuvée par le HSSC1, sera incluse dans le rapport de cette réunion. Les Etats membres sont invités à poursuivre leur contribution à ces travaux par l'intermédiaire de leurs représentants au CSPCWG.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Robert Ward', with a period at the end.

Capitaine de vaisseau Robert WARD  
Directeur